



صندوق الضمان المركزي  
CAISSE CENTRALE DE GARANTIE

## CAISSE CENTRALE DE GARANTIE

Appel d'offres ouvert n°07/2017

### ACQUISITION D'ACCESSOIRES TELEPHONIQUE ET INFORMATIQUE POUR LA CAISSE CENTRALE DE GARANTIE

Le mardi 19/12/2017 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du siège de la Caisse Centrale de Garantie à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet l'acquisition d'accessoires téléphonique et informatique pour la Caisse Centrale de Garantie.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré des bureaux de la Caisse Centrale de Garantie sis au :

Centre d'Affaires, Boulevard Ar-Ryad

Hay Ryad 10100 – RABAT

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et à partir du site web de la Caisse Centrale de Garantie : [www.ccg.ma](http://www.ccg.ma)

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10 000,00 DHS (dix mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à 516 000,00 DHS TTC (Cinq cent seize mille dirhams toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Règlement des marchés de la CCG.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du siège de la Caisse Centrale de Garantie ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

#### Présentation des prospectus :

Les soumissionnaires sont tenus de présenter des échantillons avec prospectus et catalogues, aux bureaux du siège de la CCG, au plus tard le 18/12/2017 à 12 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

